

# La Petite Tunisienne

LE PETIT TUNISIEN

SOCIALISTE

LA TUNISIE SOCIALISTE

**Insertions :** 1<sup>re</sup> page, 5 fr. la ligne; Échos, 2 fr. 50; Financières (2<sup>e</sup> page), 3 fr.; Chronique locale, 1 fr. 50; Réclames en 3<sup>e</sup> page, 1 fr.; en 4<sup>e</sup> page, 0 fr. 50; Petites ann., 0 fr. 25. — Abonnements et Annonces payables d'avance.

Les annonces sont reçues dans toutes les grandes agences françaises et étrangères et à Tunis aux bureaux du journal.

Rédacteur en Chef : **ÉMILE LACROIX**

Rédaction et Administration :

TUNIS — 5, rue Es-Sadikia (anciennement Municipalité) — TUNIS

TÉLÉPHONE 7.94

TÉLÉGRAMMES : PETITE TUNISIE - TUNIS

**Abonnements :** Tunisie et Constantine : un an 10 fr.; six mois, 6 fr. France et Algérie : un an, 12 fr.; six mois, 7 fr. Étranger, port en sus. On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste.

Secrétaire de la Rédaction : J. VÉHEL

## Perpétuons le Souvenir des Braves tombés au Champ d'Honneur pour empêcher les Boches de revenir s'installer chez nous après la guerre

Déjà les Herr doktors de Berlin, Munich, Cologne, Francfort, Dresde, Hambourg, Leipzig et autres Dusseldorf ou Mannheim, commencent à réfléchir sur la situation qui sera faite à l'Allemagne après la guerre. Certains voient l'avenir assez sombre, d'autres comptent sur le temps pour effacer le souvenir douloureux de la guerre sanglante de 1914-15 :

« Les Français surtout, disent ces derniers, auront vite oublié notre différend et nous tendront une main amie tandis qu'ils maudiront leurs alliés d'aujourd'hui les Anglais et les Russes qui les ont jetés dans cette guerre sans profit aucun pour eux, car ils n'ont rien à en récolter ».

Et voilà comment certains boches envisagent l'avenir. Ils songent déjà à nous tomber dans les bras après nous avoir tombés dessus traitreusement et à reprendre avec nous les relations commerciales, bancaires — ce qui importe le plus, car ils seront ruinés — et ce qu'il y a de triste et d'affligeant, c'est que certains des nôtres qui ne sont pas atteints par la guerre ne se feraient aucun scrupule de renouer des relations criminelles avec ces bandits et lâches assassins.

A deux pas d'ici, à Bône, notre excellent confrère Georges Candas, de la *Tribune Bônoise*, nous parle d'une indigne compatriote qui, sans honte ni détour, lui a dit qu'après la guerre, n'est-ce pas, quand la paix sera signée, on pourra recommencer de s'approvisionner en Allemagne.

Si ça ne fait pas bondir de rage et de colère d'entendre parler de la sorte ! Et cette misérable n'est certainement pas une espèce rare, combien y en a-t-il qui pensent de même sans voir ce que de telles intentions ont d'odieux et d'épouvantable !

Mais il y a encore plus attristant. Ce sont des compatriotes fixés à Genève. Avant la guerre ils faisaient grand commerce avec l'Allemagne qui leur fournissait la majeure partie des marchandises qu'ils écoulaient comme étant de provenance française, naturellement.

Depuis la guerre, les Genevois de cœur et d'âme pour la France, ne veulent plus rien savoir des boches. Leurs magasins sont mis à l'index malgré le bon marché inouï et tentateur. Cependant un voyageur de commerce teuton, très connu sur la place, jura qu'il travaillerait malgré la guerre, avec des Français. Il en trouva un assez cupide, assez méprisable pour accepter les offres boches et lui passer une commande dont le boche s'enorgueillit plus que de toutes celles de ses compatriotes. Il en jubilait. Il y avait de quoi, mais nous nous n'avons pas lieu de nous réjouir. Voici comment il racontait son affaire avec ce mauvais français :

— Eh bien, je vous offre mes anciens articles, dont vous avez toujours été si satisfait.  
— Oh ! ne vous en donnez pas la peine, me répondit-il, je les ferai venir de France.  
— A meilleur marché et de meilleure qualité, n'est-ce pas ? ajoutais-je sur un ton aimable.

— Mais vos articles doivent pourtant avoir renchéri, par le temps qui court ?

— Dites plutôt qu'ils sont meilleur marché qu'avant. Permettez que je vous fasse voir un peu — absolument sans aucune obligation pour vous, bien entendu. Et ce disant, j'ouvrais prestement mon coffre et lui étalais mes échantillons sous les yeux. Là, maintenant, si vous trouvez une seule pièce qui soit de plus mauvaise qualité qu'avant la guerre, je suis prêt à vous jurer que ces histoires de mains d'enfants coupés sont exactes. Et, aussi vrai que je vous vois, à peine avais-je prononcé ces mots qu'il fouinait déjà résolument parmi mes échantillons.

— Et, vraiment, vous pourriez donner ces mêmes articles 5 à 10 % meilleur marché ? Comment est-il possible que vous puissiez le faire ?

— Mais ce n'est pas moi, c'est d'abord vous-mêmes qui en êtes la cause.

— Comment ?

— Eh oui ! par vos histoires de la ruine complète des affaires en Allemagne, vous faites baisser le cours du mark, c'est-à-dire que je puis revendre actuellement en Allemagne vos francs, avec lesquels vous me paierez mes marchandises, pour un tel ou tel pourcentage plus cher qu'avant la guerre. Et c'est précisément ce bénéfice dont je vous fais profiter à titre de rabais spécial de guerre ! Etes-vous content maintenant ?

Je vous assure que l'homme en restait abasourdi, absolument boff (*boff*, dans le texte allemand). Il regardait alors prudemment autour de lui pour s'assurer que personne ne l'épiait ni ne l'écoutait, puis il m'entraîna dans son sanctuaire et me passait toutes ses commandes. Ces commandes n'étaient pas aussi importantes par suite de la guerre, car les affaires ne vont pas si bien : autrement, j'aurais atteint mon ancien chiffre d'affaires. Comprenez-vous ?

Si ce n'est pas une vantardise de commis-voyageur, que penser de la conduite d'un pareil traître qui devrait être poursuivi et puni bien qu'en pays neutre, suivant toutes les rigueurs de la loi.

Un député, M. Barne, a demandé au Gouvernement, pour perpétuer le souvenir des braves tombés face à l'ennemi d'inscrire sur les registres de l'état-civil la mention : « **MORT POUR LA FRANCE** ».

Nous ne pouvons que nous incliner et approuver, mais il y aurait, à notre avis, quelque chose de plus à faire, qui perpétuerait bien mieux selon nous le souvenir de tous ces héros tombés pour la Patrie, ce serait de graver leurs noms sur le marbre et de placer celui-ci à l'hôtel-de-ville du lieu d'origine du soldat mort pour la défense du sol natal, de façon à n'en jamais perdre le souvenir et à nous rappeler toujours de l'immonde agression avortée dont la France fut l'objet de la part du plus lâche et misérable peuple et dont elle faillit être victime sans la grande victoire de la Marne qui libérera le monde du joug du Prussien détesté qui avait juré de l'asservir.

JEAN-SANS-PEUR.

### Billet de la Semaine

#### Les Suisses-boches en Tunisie

*Au sujet de la note d'un confrère concernant un Suisse qui aurait commercé avec des ennemis, nous avons cherché à savoir de quel Suisse il pouvait bien s'agir.*

*Et nous sommes allé le demander à un brave fils de l'Helvétie, un véritable celui-là, dans le genre de l'ami Troll.*

Nous lui avons posé carrément et sans détour la question :

« Sauriez-vous quel est ce Suisse qui aurait trafiqué avec l'Allemagne par le canal de la Suisse ? »

— Je l'ignore absolument, nous dit-il, mais ce que vous me dites là ne m'étonnerait pas, car la colonie suisse de Tunisie compte au moins une cinquantaine d'Allemands naturalisés Suisses pour les besoins de la mauvaise cause de leur kaiser en Tunisie.

Allemands ils étaient, allemands ils sont restés.

— Vous ignorez donc que malgré nos nombreuses protestations à Berne, nous n'avons pas de consul propre — c'est le cas de le dire — et qu'avant la guerre c'était le consul d'Allemagne qui était chargé des intérêts suisses dans le Protectorat ?

Tous ces boches étaient au consulat d'Allemagne comme chez eux et nos protestations, contre-protestées par nos pseudo-compatriotes, demeuraient lettre morte. Le Gouvernement doit surveiller de près tous ces pseudo-Suisses, s'enquérir de leurs antécédents, se faire remettre les actes de naturalisation et à la moindre incartade, les embarquer sur un paquebot pour la Suisse ou pour un camp de concentration, ce qui serait le mieux à mon avis.

Ainsi parla ce bon et brave Suisse qui fait des vœux ardents pour le triomphe des alliés et l'écrasement des boches qui, peu à peu, prenaient une trop grande place dans son pays et finissaient par l'absorber au profit de l'Allemagne.

LE SEMAINIER

## NOS ÉCHOS

### La raison de la démission de M. Delcassé

Il y a une vingtaine de jours, un ami nous parlait de la démission prochaine du Ministère par suite de la démission de M. Delcassé, ministre des Affaires étrangères. A la suite de circonstances diverses, cette démission n'est devenue définitive que ces jours derniers.

M. Delcassé, nous disait-il, est inconsolable de la captivité de son fils qui subit, à cause de lui, les plus durs traitements.

La récente condamnation à dix-huit mois de forteresse prononcée contre son fils a fini par avoir raison de son courage et il a peut-être pensé que, lui parti du Ministère, un adoucissement au sort de son fils serait apporté.

Si c'est bien la raison exacte de sa sortie du Cabinet, l'amour paternel serait donc chez lui plus fort que son dévouement à la patrie.

Tous les cœurs ne sont pas trempés comme celui du général de Castelnaud qui vient de perdre son troisième fils, il lui en reste encore deux sur le front.

### Dans l'administration beylicale

La mort de Si Youssef Djait a été le point de départ de plusieurs importantes mutations dans le haut personnel de l'administration beylicale.

M. Taleb Djellouli, ministre de la Plume, est nommé Premier Ministre ; M. Mustapha Dinguezli, président de la Municipalité de Tunis et cheik el Médina, est nommé ministre de la Plume ; enfin, M. Khelil Bouhageb est nommé président de la Municipalité.

Ces nominations ont été fort bien accueillies tant dans le monde indigène qu'européen, où les nouveaux promus ne comptent que des sympathies.

Nous leur adressons nos plus distinguées félicitations.

### Heureux père, glorieux fils

Nous adressons nos plus sincères et vives félicitations au jeune lieutenant

## La Société des Phosphates Tunisiens continue...

### Quand s'arrêtera la flibusterie ?

Il ne faudrait pas que la Société des Phosphates Tunisiens de Kalaâ-Djerda interprêtât notre silence comme un acquiescement à sa rapine ou une désertion devant l'ennemi, comme elle le prétendrait.

Si nous avons gardé le silence jusqu'à ce jour, depuis un an passé, c'est que nous pensions que, dans les circonstances actuelles, il était de notre devoir de Français de cesser toute attaque devant l'attitude correcte de l'Italie neutre, puis combattante aux côtés des alliés.

Mais les complices des usurpateurs alliés aux boches notoires de la Banque Commerciale italienne — banque allemande s'il en fut — qui a fait les fonds de cette vaste flibusterie, n'ont pas les mêmes sentiments que nous et veulent profiter des tristes événements qui ensanglantent l'Europe pour forcer la production du phosphate qui sera envoyé en Italie et certainement réexpédié ensuite en Allemagne par l'Unione Concimi, au-

tre production boche de la Société Commerciale italienne.

Eh bien ! c'est ce que l'on ne saurait permettre d'autant moins que bon nombre des malheureux indigènes dépouillés font bravement leur devoir sur les champs de bataille où plusieurs ont conquis galons, médaille militaire, croix de guerre et de glorieuses blessures.

Quelques-uns, hélas ! ne reverront plus leur cher bled, car ils dorment leur dernier sommeil là-bas, quelque part, dans les Flandres ou en Champagne.

Est-ce que le Gouvernement ne saura pas reconnaître ces dévouements pour faire rentrer Kalaâ-Djerda dans le droit commun d'où il n'aurait jamais dû sortir si la Tunisie avait eu à sa tête un administrateur digne de la confiance que le Gouvernement devait avoir en lui et un peu plus ferré sur la législation tunisienne.

J.-S.-P.

Raichlen, décoré de la croix de guerre avec double palme, qui vient d'être fait chevalier de la Légion d'honneur.

Nos compliments vont également à son heureux père, le distingué directeur de la Banque de Tunisie.

M. Raichlen a encore deux autres fils plus jeunes qui font eux aussi vaillamment leur devoir sur le front.

### L'usine de La Manouba

Il y a déjà de longs mois que nous avions prédit ce qui est arrivé, mais notre voix ne fut pas entendue, pas plus que la protestation d'un voisin, M. G. Bonnet, aujourd'hui retiré à Marseille.

Il est fort heureux que le nombre des victimes ne soit pas plus grand. La Société en sera quitte avec quelques billets de mille et reprendra le cours de sa fabrication jusqu'au moment où elle sautera de nouveau si l'on n'impose des travaux qui atténueraient l'effet d'une deuxième explosion.

Nous avons pleine et entière confiance dans l'honorable Ingénieur-directeur des Mines pour édicter les mesures qui s'imposent.

### Désertion devant l'ennemi

Un de nos lecteurs nous demande « quel châtement mérite l'homme qui lâche pied devant l'ennemi, risquant de causer le plus grand préjudice à son pays ? »

D'abord, il faudrait savoir de quel homme il s'agit et quel préjudice il peut causer à sa patrie.

Une fois renseigné sur la personnalité en question, nous ferons connaître notre réponse si la Censure nous le permet, car c'est une dame assez revêche qui entend être obéie au doigt et au crayon bleu, et si l'on fait mine de se rebiffer vous envoie à Ponce Pilate qui s'en lave les mains, de sorte qu'entre deux maux il faut choisir le moindre et s'incliner.

### Simple mesure de précaution

Il y a quelques semaines, nous voulions féliciter le Gouvernement de certaines mesures prises contre les belliqueux Tripolitains. La censure ne le voulut pas. Aujourd'hui, c'est le *Journal Officiel* qui parle. Nous permettra-t-elle de le faire et de dire que nous serions allés encore plus loin en passant par les armes tout individu en rébellion contre nous ou nos alliés italiens sur le territoire tunisien ?

### Surprise

Nous avons été surpris de le voir dans un journal local qu'inspire, sinon dirige un de nos amis, la grave accusation portée en ce moment-ci contre certaines de nos compatriotes.

Nous voulons croire que l'article, dû à la plume de quelque collaborateur accidentel, n'a pas été lu et relu avec toute l'attention voulue et a échappé à la vigilance de la rédaction ordinaire du journal.

### La croix de guerre à un journaliste

Nous réitérons nos cordiales félicitations à notre excellent confrère André Duran-Angliviel, rédacteur en chef de la

*Dépêche Tunisienne*, qui vient de recevoir sa croix de guerre avec le cérémonial militaire que comporte l'octroi de cette décoration.

On sait que notre ami, engagé volontaire pour la durée de la guerre, ne tarda pas à conquérir les galons de caporal puis de sergent, et son courage et sa vaillance sur le front des Dardanelles où il fut assez grièvement blessé dans une attaque furieuse contre les Otto-boches lui valurent une citation à l'ordre du corps de débarquement et le galon de sous-lieutenant.

### Souvenirs

Lorsque le prince et la princesse de Bulgarie vinrent à Paris, sous la présidence de M. Loubet, M. Pichon était ministre des Affaires Étrangères. On installa selon l'usage les augustes visiteurs au palais du Quai d'Orsay, et M. Pichon émigra vers des bâtiments, d'ailleurs confortables, où logeait le personnel des écuries impériales sous Napoléon III. Il s'y trouvait très bien.

Quand le prince Ferdinand, au milieu d'une somptueuse escorte de cuirassiers, traversa les Champs-Élysées, sa mère, la princesse Clémentine, simplement vêtue de noir et perdue dans la foule, assista incognito au triomphe de son fils.

Et quelques mois plus tard, à l'enterrement de cette mère passionnément affectueuse, le prince Ferdinand, chamarré de décorations allemandes, montra au duc de Luynes son cordon de la Légion d'Honneur, dissimulé sous le gilet.

Ce détail, connu des amis du prince, était demeuré incompris. Nous le comprenons à présent !

### Tout est relatif

Gagnez des millions en faisant engouffrir des milliards dans des emprunts douteux à des nations ennemies, vous êtes un génie et on vous décorera.

Appropriiez-vous plusieurs centaines de mille francs en lançant des mines sans minéral, des phosphates qui ne nous appartiennent pas, vous êtes un homme habile.

Mettez dans votre poche cent mille francs à des commanditaires, c'est une erreur de caisse.

Prenez dix mille francs, on commence à parler d'irrégularités.

Détournez mille francs, c'est un abus de confiance.

Causez à un client un préjudice de cent francs, on vous appellera voleur.

Barbotez cent sous à votre patron, vous êtes une fripouille.

Volez un pain, vous êtes un dangereux anarchiste ayant déclaré la guerre à la société.

Morale : Tâchez d'être un éminent financier.

### L'Union sacrée

Pour certains journaux, heureusement fort rares, il semblerait que l'union sacrée doit consister à laisser piller en paix les deniers de l'État, à affamer le peuple et à soutirer l'argent des gogos pour l'engager dans des opérations financières qui sont

de véritables trahisons envers le pays si les faits dénoncés par certains journaux sont exacts.

Ainsi comprise, l'Union sacrée ne serait qu'une duperie pour ne pas dire autre chose, aussi est-ce une levée de boucliers de l'extrême-gauche à l'extrême-droite en passant par les radicaux et radicaux-socialistes et les républicains sans épithète qui a déjà emporté les Baumann et les Dreyfus et emportera les autres.

**Le sucre va augmenter...** et le pétrole aussi. Notre confrère du matin, si nous ne nous trompons, a déclaré un de ces jours derniers que la Tunisie était probablement le « seul pays où l'on pouvait sucrer son café à bon marché ».

Comment a-t-il pu avancer pareille énormité non seulement pour le présent mais encore pour l'avenir ?

Ignore-t-il donc qu'il y a des pays où le sucre ne coûte que soixante-cinq centimes le kilogramme cristallisé et soixante-dix centimes le sucre en morceaux réguliers ? La Suisse est un de ces pays-là. Le lait qu'on s'approprie à nous vendre seize sous le litre est vendu vingt-six centimes à Genève, dans cette même ville la commune livre à domicile des sacs de pommes de terre de 25 kilos pour 2 fr. 50, c'est du reste le même prix à Paris sans l'obligation d'acheter 25 kilos et à Marseille la raffinerie Saint-Louis vend son sucre en boîtes à vingt sous le kilo.

Pour le pain, c'est certainement Constantine qui tient la corde du bon marché à 35 centimes le kilogramme et les malheureux la paient encore un peu moins.

Par contre, nous bénéficions d'un prix de faveur pour le macaroni : onze sous le kilo ; mais, par exemple, la viande et les légumes ne sont plus abordables qu'aux boursés bien lestés, grâce à tous les intermédiaires qui pullulent et prélèvent un bénéfice qui a bientôt fait de tripler la valeur de la marchandise.

Pour que la vie redevienne abordable à toutes les bourses et ne soit plus le cauchemar quotidien, il faudrait que notre Municipalité achetât tout ce qui arrive au marché et cela lui serait bien facile car il ne faudrait qu'une mise de fonds assez minime et le fit vendre directement aux consommateurs ou indirectement en laissant un bénéfice stipulé d'avance en tenant compte des divers frais, notamment de location des emplacements au marché. Et ce faisant, chacun pourrait arriver à manger à sa faim, ce qui n'a pas lieu tous les jours pour tout le monde de ressources modestes.

Il faudrait aussi que le pétrole ne vint

pas compliquer la situation par une augmentation des prix comme le bruit en court, précisément à l'époque où l'on en consomme davantage.

**Carnet rosé**  
On nous fait part des fiançailles de M. Jacques Darmony, le réputé relieur-doreur-papeter, avec la toute charmante Mlle Mathilde Benais, fille du banquier bien connu.

Nos vœux aux jeunes époux et nos félicitations à leurs familles.

**Echos de 1870**  
« Hier, à midi, au centre d'un groupe réuni rue Montmartre, un individu pérorait : il annonçait que les Prussiens entreraient bientôt à Paris, qu'ils étaient manifestement les plus forts, que toute résistance était inutile. Bientôt la foule commença à murmurer :  
« — C'est un espion prussien, dirent des voix...  
« — Non, répliqua une petite ouvrière. C'est encore pire : c'est un Parisien qui a peur.  
« L'homme fut conduit au poste de la rue Drouot... »

La Liberté (28 septembre 1870)

**Achetez TIMBRE CROIX-ROUGE 15.**  
10 c. affranchi, 5 c. pour les blessés

## La Vérité sur la HERNIE

Varices — Affections abdominales

Avant de s'adresser aux soi-disant spécialistes totalement inconnus qui surgissent chaque jour, nous ne saurions trop recommander à nos lecteurs de lire attentivement un remarquable ouvrage de 150 pages et 200 gravures, le *Traité de la Hernie*, des affections abdominales et des Varices par A. CLAVERIE, dans lequel la vérité sur ces affections est dévoilée.

Dans un but humanitaire et de vulgarisation scientifique, cette magnifique brochure sera adressée gratuitement et discrètement à tous les lecteurs de la *Petite Tunisie* qui en feront la demande aujourd'hui même à M. A. CLAVERIE, 234, faubourg Saint-Martin, à PARIS.

## Cie Bône-Guelma

**Le Directeur est heureux de porter à la connaissance du Personnel le texte des citations méritées par des agents de la Compagnie en service aux Armées et actuellement connues. Le grand nombre d'actes de courage accomplis par les agents et que certains d'entre eux ont payés de leur vie doit être pour nous tous un sujet de légitime fierté.**

**Au nom de la Compagnie et de son Personnel, le Directeur prie les bénéficiaires de ces citations d'accepter ses félicitations et ses remerciements les plus chaleureux :**

**A l'ordre du corps d'armée :**  
LANDORMY Marcel, conducteur de travaux à Tunis, lieutenant d'artillerie :  
« A rempli avec beaucoup de zèle et de courage les fonctions d'officier de liaison avec l'infanterie et d'observateur du tir. A été blessé le 16 juin d'un éclat d'obus en réglant un tir sous feu violent ».

RIMBAUT Fernand, chef de gare à Ghardimaou, adjudant de tirailleurs :  
« Est venu sur sa demande alors que ses fonctions de chef de gare lui auraient permis de rester dans la zone de l'arrière. A donné de nombreuses preuves d'intégrité et a été tué le 27 novembre 1914 en tête de sa section ».

ROUSSET Marcel, dessinateur-projeteur à Tunis, sous-officier de zouaves :  
« S'est porté tout à quatre reprises différentes en avant de la ligne pour reconnaître la position ennemie, malgré le feu dirigé sur lui et n'est rentré qu'après avoir obtenu des indications précises sur la situation de l'adversaire ».

REYNARD Michel, agent à l'Etude (Exploitation) à Soussa, sous-officier du génie :  
« A été déjà blessé d'un coup de baïonnette lors d'un assaut il y a trois mois. Bien que souffrant, a demandé à participer à une attaque, est sorti en tête de son détachement et a reçu deux blessures. A voulu néanmoins essayer de continuer son service, ne s'est laissé évacuer que deux jours après ».

**A l'ordre de la Division :**  
PERCHERON Jules, contre-maître aux Ateliers de Tunis, lieutenant du génie :  
« Officier courageux et très allant. A dirigé d'une façon parfaite les travaux périlleux qui lui ont été confiés en première ligne ».

## A l'ordre de la Brigade :

JOTHIE Etienne, conducteur à Tunis, sous-officier de tirailleurs :  
« Sous-officier énergique et dévoué, blessé d'un éclat d'obus a refusé le conseil de consécration qui lui était offert, pour rejoindre au plus vite sa compagnie sur le front ».

PRÉFOL Henri, wagonnier à Tunis, caporal de tirailleurs :  
« Au cours d'une attaque sous un feu violent de grenades, s'est porté résolument en avant. A été tué en ripostant vigoureusement au feu et en donnant l'exemple d'une remarquable intrépidité. le 14 janvier 1915, à Reldinourt ».

Ch. SFAR.

## ADMINISTRATION DES HABOUS

**Avis**  
Il est donné avis au public que les états des immeubles urbains, habous publics et privés, destinés à la location pour l'année 1916, sont affichés en ville et au siège de l'Administration, 55, rue de l'Eglise, Tunis.  
Tunis, le 11 octobre 1915.  
Le Président des Habous  
Ch. SFAR.

## ADMINISTRATION DES HABOUS

**AVIS**  
Il est donné avis au public qu'il sera procédé, aux dates et lieux ci-après désignés, à l'adjudication des propriétés suivantes :  
1° La totalité de l'henchir Zouia sis à Tébourba, d'une contenance de 700 hectares, à l'Agence Habous de cette localité, le 23 octobre 1915, à 10 h. du matin ; durée de la location, trois ans.  
Mise à prix . . . . . 400 fr. par an.

2° Seize parcelles sises à Chaouach (caïdat de Med-jez-el-Bab), habous El-M'ghara-ech-Chadlia, d'une contenance de 20 hectares, à l'Agence de Med-jez-el-Bab, le 25 courant, à 10 heures du matin ; durée de la location, trois ans.  
Mise à prix . . . . . 400 fr. par an.

3° L'henchir Abder-Rehim, sis à Qued-es-Sefahia, caïdat de Zaghouan, d'une contenance de 36 hectares, à l'Agence de Zaghouan, le 29 courant,

à 10 h. du matin ; durée de la location, une année.  
Mise à prix . . . . . 400 fr. par an.

Tunis, le 10 octobre 1915.  
Le Président des Habous,  
Ch. SFAR.

## Le Roi des Placements

Il y a le roi des chemins de fer, le roi de l'acier, le roi du pétrole, etc. Il y a aussi le roi des placements, le BON DE CAISSE de la BANQUE FRANCO-TUNISIENNE, qui rapporte cinq pour cent net d'impôt. — 12, rue d'Alger.

## RAYMOND VALENSI

INGÉNIEUR-ARCHITECTE  
22, rue de Russie — TUNIS  
Immeubles, loyers  
Constructions industrielles et rurales  
Arrosage — Distribution d'eau  
PLANS A FORFAIT — AFFAIRES — PROJETS

## Pharmacie BLOCH

14, avenue de France, et rue Al-Djazira, 2  
**Léon Bloch Fils**  
Pharmacien de 1<sup>re</sup> classe  
de l'Université de Montpellier  
Lauréat de l'École Supér. d'Alger  
Spécialités françaises et étrangères. — Optique médicale. Oxygène, sérums, préparations et pansements stérilisés. Service spécial d'expédition immédiate. — Conditions avantageuses pour Sociétés, Exploitations minières, agricoles, industrielles.  
Téléphone 553


Lire toutes les semaines **LES HOMMES DU JOUR**, le plus vivant des journaux illustrés. — Abonnement, 6 fr. par an. — 91, rue J.-J. Rousseau, Paris.

## MAISONS RECOMMANDÉES

Grande Fabrique de Pâtes Alimentaires, Boulangerie, G.-B. FRANCO, 13, rue Sidi-bou-Mendil, Tunis. - Téléph. 450.  
Pavillon Beau-Séjour. - CARTHAGE-Station. - Restaurant de premier ordre. - E. GIRAUD, propriétaire.  
Hôtel Moderne, Sfax. CAMOIN frères, propriétaires. Se recommande aux voyageurs et touristes. Prix modérés.  
Imprimerie de l'Orient, 40, rue des Maltais et rue des Glaçières, 45. Travaux en langues étrangères.

Lait Condensé Suisse  
**"LA SEMEUSE"**  
BERNA MILK & Co — THOUNE  
Fournisseurs de l'Armée Française, des Services de la Santé et du Ravitaillement.  
Supériorité et Fraîcheur garanties  
Se recommande à toutes les personnes soucieuses de leur santé.  
L'essayer, c'est l'adopter  
Demandez LA SEMEUSE dans toutes les Epiceries

**VÊTEMENTS**  
**J. BELL**  
5, Rue d'Italie, TUNIS



**Restaurant des Deux-Mondes**  
9, avenue de Carthage — Tunis  
Spécialité pour le repas à la carte. — Pension. — Repas à prix fixe.

DEMANDEZ PARTOUT  
**Nouveaux Parfums de la COTE d'AZUR**  
Parfumerie F. Brun & Barbier  
E. Barbier, successeur  
CANNES - GRASSE  
Seul Concessionnaire pr toute la Tunisie :  
**Sion Guez**  
69, rue de la Kasbah (Cité Samama), TUNIS  
Imprimerie Spéciale de la "Petite Tunisie Socialiste"  
Le gérant : J. Giannitrapani.

**Chaux\*Hydraulique & Ciment**  
**PAUL POTIN**  
Dépôt : rue de Turquie (Port)  
Bureau : 22, rue Es-Sadikia  
Téléph. : Tunis n° 197, Potinville n° 2 (réseau d'Hamman-Lit)

**RESTAURANT DU JAPON**  
C. FIORINI & C. FALORNI, propriétaires  
7, RUE AMILCAR, 7 — TUNIS

Service à la Carte. — Repas sur commande. — Vraie Cuisine italienne. — Spécialité de Ravioli et Cassate. — VINS Fins de la Maison ROUFF de Naples. — Vins de Piémont et Vins de Chianti.

**COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS**  
Société anonyme au capital de 200 millions, entièrement versés  
Agence de Tunisie : Tunis, Bizerte, Sfax, Soussa  
Escompte, recouvrements, dépôts à vue et à échéance fixe, avances sur titres et sur marchandises, délivrance de chèques, ouverture de crédits, ordres de Bourse, garde de titres, souscriptions, opérations diverses sur titres, lettres de crédit circulaires et mandats de voyage payables dans le monde.  
Dépôts à vue : 2 0/0  
Dépôts à échéance fixe (de 2 à 3 ans) : 3 0/0  
Des coffres-forts et compartiments sont mis à la disposition du public pour la garde des valeurs bijoux, titres de propriétés.  
Ces coffres installés dans une serre spéciale, présentent aux déposants la plus grande sécurité contre le vol et l'incendie.  
Location de compartiments à partir de 5 francs par mois

**BANQUE DE TUNISIE**  
Société anonyme au capital de 8.000.000 de francs  
Siège Social à Tunis, 3, rue Es-Sadikia  
Succursale à BIZERTE, SOUSSE et SFAX

Emission de chèques et de lettres de crédits — Change de Monnaies — Garde de Titres et Objets précieux — Dépôt à vue et à terme et toutes opérations de banque

Agence de la Compagnie Générale Transatlantique  
**Maison R. WALLUT & Cie**  
(R. Wallut & G. Hoffmann, associés)  
TUNIS

Appareils de Battage :  
**RANSOMES-HORNSBY**  
Disponibles dans tous les modèles

La publicité de la **PETITE TUNISIE** est très efficace, la meilleure et la plus productive, car notre journal est très répandu dans l'Afrique du Nord

**Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie**  
Société Anonyme — Capital 75 millions  
SUCCURSALE DE TUNIS : Avenue de France  
Agences à SOUSSE et à BIZERTE  
PRÊTS hypothécaires en participation avec le Crédit Foncier de France amortissables de 10 à 30 ans.  
Opérations de banque, Escomptes, Recouvrements.  
Ordres de bourse. Avances sur titres et sur marchandises. Garde de titres. Paiement de coupons. Paiements télégraphiques. Chèques et lettres de crédits sur tous pays. Location de coffres-forts. Changes de monnaies étrangères. Dépôts de fonds à échéances fixes. Un an à 4 ans 3 0/0.  
Dépôts à vue. Comptes chèques avec intérêts.

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE**  
pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France  
Société anonyme fondée en 1874 au capital : 500.000.000  
Siège Social à PARIS : 54 et 56, rue de Provence  
Agences en Tunisie : TUNIS-SOUSSE-SFAX  
Principales Opérations  
Comptes de dépôts de fonds et comptes courants à intérêts — Escomptes et encaissements d'effets de commerce — Avances sur marchandises et connaissements — Crédits documentaires — délivrance de chèques sur tous pays — Opérations de Bourses — Souscriptions sans frais aux émissions — Avances sur titres — Garde de titres — Encaissements et Escompte de coupons — Virements télégraphiques — Billets et Lettres de crédit circulaires — Change de monnaie.  
Correspondants sur toutes les places de France et de l'Etranger.

**SYPHILIS** GUERISON DEFINITIVE SÉRIEUSE sans recrudescence possible  
par les COMPRIMÉS de GIBERT  
606 absorbable sans piqûre  
Découverte récente et sensationnelle destinée à révolutionner le monde médical et thérapeutique moderne. Traitement facile et discret même en voyage  
La boîte de 40 comprimés 6 fr. 25 franco contre mandat.  
(Nous n'expédions pas contre remboursement)  
Pharmacie GIBERT, 19, rue d'Aubagne Marseille

**GRANDE DISTILLERIE TUNISIENNE**  
**G. & E. LICARI**  
USINE A VAPEUR  
Rue d'Espagne et rue de Besançon — TUNIS  
Liqueurs de premier choix — Vins en gros  
Spécialité d'Amer et de Fernet LICARI  
Récompenses à plusieurs expositions et concours, Médaille d'or Exposition Universelle Paris 1900, Médaille au Concours Paris 1900.

**Cie DE NAVIGATION MIXTE**  
Cie Touache - Paquebots-poste Français  
AGENCE DE TUNIS  
(LIGNE MARSEILLE-TUNIS-SOUSSE-SFAX hebdomad.)  
Marseille. — Départ mercredi à 12 heures.  
Tunis. — Arr. Vendredi à 3 h. 15 — Dép. vend. à 19 h.  
Soussa. — Arr. Samedi à 7 h. 30. — Dép. Samedi à 13 h.  
Sfax. — Arrivée dimanche à 4 h. — Dép. dimanche à 13 h.  
Tunis. — Arrivée lundi à 12 h. — Départ lundi à 14 h.  
Marseille. — Arrivée mercredi à 5 h. 15.  
Départs réguliers tous les mardis à midi de Tunis pour Sfax, Djérba, Zarzis et Les Bibans et retour par les mêmes escales (sauf modification).  
Pour fret et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence, à Tunis, 8, rue d'Alger.  
Les Agents principaux : PÉDELUPÉ Frères.

Vins, Eaux-de-vie du Domaine de Potinville  
**F. BERNET**  
TUNIS — Rue de Russie — TUNIS  
Liqueurs de Marques  
Eaux Minérales, etc.  
LIVRAISON A DOMICILE

**DANS LE MONDE ENTIER**  
Les Agriculteurs, les Industriels, les Marines de guerre et Marchande, les Automobilistes, les Aviateurs, etc. graissent leurs machines avec les Huiles Minérales Américaines

**VACUUM MOBILOIL**  
Marque "GARGOYLE"  
Maison A. MODIGLIANI  
Agent Général et Dépositaire pour la Tunisie :  
5, Rue Saint-Charles — TUNIS  
Télégr. Import-Tunis Téléphone : 0.74

**L'Aermotor**  
Moulin à Vent en acier galvanisé  
Les plus hautes récompenses aux Expositions  
Pour tous renseignements s'adresser chez  
**M. P. LECLERCQ & Cie**  
Avenue de Carthage — TUNIS



**TUNISIA-PALACE**  
Hôtel de premier ordre  
LUMIÈRE ÉLECTRIQUE  
150 CHAMBRES & SALONS  
Hôtel de premier ordre  
LUMIÈRE ÉLECTRIQUE  
LE PLUS BEL HOTEL DU LITTORAL AFRICAIN - JARDIN D'HIVER